



NIL MAGNUM SINE LABORE

**L'ASSOMPTION**

Ville de culture et de patrimoine

**CONCOURS**

**N° 2025-11**

## **Mécanicien | Division des travaux publics et de l'environnement Poste temporaire**

**La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat afin de pourvoir un poste de mécanicien temporaire à la Division des travaux publics et de l'environnement.**

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

### **TÂCHES**

Sous l'autorité du contremaître, la personne recherchée sera appelée à effectuer les tâches suivantes :

- diagnostiquer les problèmes mécaniques, électriques et hydrauliques de la machinerie, des véhicules et de l'équipement et en assurer la réparation;
- gérer le calendrier d'entretien préventif et correctif de la flotte de véhicules, machineries et équipements préparé conjointement avec son supérieur;
- procéder à l'entretien mécanique et préventif des véhicules, machineries et équipements (vidange d'huile, filtre, freins, graissage des véhicules, etc.);
- rédiger des rapports relatifs à son travail et ses interventions sur soutien papier ou à l'aide du logiciel de gestion de flotte;
- conseiller son supérieur lors de l'acquisition de nouveaux véhicules et équipements;
- offrir un soutien technique aux opérateurs sur l'utilisation de la machinerie;
- effectuer, de façon non limitative, toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat.

### **EXIGENCES**

- Posséder un minimum de cinq années d'expérience pertinente à l'emploi.
- Détenir un permis de conduire classe 5. Un permis de classe 3 serait un atout.
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique et/ou une carte de compétence de compagnon mécanicien émise par le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles.
- Détenir ses cartes de compétences en mécanique de camion lourd (atout).
- Détenir une carte de compétence PEP (Programme d'entretien préventif).
- Démontrer un haut niveau d'initiative, d'autonomie et d'organisation dans l'exécution de son travail.
- Avoir le sens des responsabilités, être courtois et poli envers les citoyens et clients.
- Être en bonne condition physique.
- Posséder une expérience dans le domaine municipal et les travaux publics (atout).

### **CONDITIONS**

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

**Traitement salarial** : classe 9 – 37,79 \$/heure

**Horaire de travail** : 36 heures par semaine, du lundi au jeudi

Le poste de mécanicien est régi par la convention collective des employés de la Ville de L'Assomption quant au salaire et aux avantages sociaux.

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **18 juillet 2025**, à :

#### **VILLE DE L'ASSOMPTION**

Division des ressources humaines et du développement organisationnel

**Poste : Mécanicien – poste temporaire (Concours n° 2025-11)**

[cv@ville.lassomption.qc.ca](mailto:cv@ville.lassomption.qc.ca) | [ville.lassomption.qc.ca](http://ville.lassomption.qc.ca)

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.